

Passer et gérer un contrat de maîtrise d'œuvre



Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Connaître les spécificités juridiques, techniques et économiques des contrats de maîtrise d'œuvre de bâtiment.
- ✓ Fiabiliser leur passation dans un objectif de respect de l'enveloppe financière prévisionnelle.

Programme

Les différents intervenants de l'acte de construire
Le rôle et les missions du maître d'œuvre au regard du Code de la Commande Publique (livre IV)
Les modalités de consultation, les concours d'architectes
Les 2 points clés du contrat de maîtrise d'œuvre : (1) la rémunération provisoire puis définitive, son mode de calcul (2) le respect de l'engagement financier sur le coût de l'ouvrage

Pré-requis

- Avoir impérativement des connaissances de base en marchés publics et/ou en construction ou avoir pratiqué ces sujets. Niveau perfectionnement

Public concerné

- Agent(e)s des services intervenant dans le processus de construction et de conduite d'opérations de travaux : services patrimoine - achats gestion.

Inscriptions ouvertes
(Jusqu'au 24/09/2024)

DATES

Du 03/10/2024 - 09:30 au
04/10/2024 - 17:30

LIEU

Université Paris-Cité - Campus des Grands Moulins, Bâtiment La Halle aux Farines, 10-16 Rue Françoise Dolto
75013 PARIS

600
€HT


2 JOUR(S)

 S'inscrire à la formation

 Contacter l'organisateur

Divers

→ Exercices pratiques (calcul de la rémunération)

Intervenant(e)s

→ Directeur du patrimoine

